

# Compte rendu du conseil municipal du vendredi 9 juin 2023

En l'an 2023, le 9 Juin, à 19h, le Conseil Municipal de la commune de St Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Patrick Rames, Maire.

Date de la convocation : 5 Juin 2023.

Présents : Mesdames et Messieurs David Eddy, Delfour Monique, Fouinat Catherine, Lafon Thibaut, Landes Claudine, Lohézic Gérard, Pégourié Claude, Périé Jean-Michel, Rames Patrick.

Excusé : Faure Bernard pouvoir à gérag Lohézic

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint conformément à l'article L.215. 15 du code général des collectivités territoriales. Il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Catherine Fouinat est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

## Rappel de l'ordre du jour

1. Election d'un délégué et de trois suppléants dans le cadre des élections sénatoriales
2. Contrat agent d'animation
3. Point bâtiment suite à la réunion de la commission
4. Questions diverses

### 1 - Election d'un délégué et de trois suppléants dans le cadre des élections sénatoriales

La désignation se fait à bulletin secret

Ont été élus :

titulaire : Patrick Rames

suppléants : Claudine LANDES, Eddy DAVID, Gérard LOHEZIC

### 2 - Contrat agent d'animation

Le contrat de mme Lopez arrive à échéance. Cet agent ayant donné entière satisfaction, Monsieur le Maire propose de renouveler son contrat (CDD). Le conseil municipal approuve et mandate le maire pour effectuer ce renouvellement.

### 3 - Point bâtiment suite à la réunion de la commission

Le permis de construire a été déposé le 12 mai. Le délai d'instruction est porté à 6 mois (ERP + consultation UDAP). Le Maire espère qu'il sera délivré au plus tard en octobre, l'ABF ayant donné son avis favorable au projet.

Les travaux pourraient commencer fin 2023 / début 2024.

L'appel d'offre aux entreprises devrait être mis en ligne de mi-juillet à fin août, le choix des entreprises pourrait se faire autour du 10 septembre.

Petit rappel : le total des travaux s'élève à 638 000 € HT,

Le diagnostic amiante, plomb, termites coûtera 2 200 €.

### 4 - Questions diverses :

- Les gérants du camping ont signalé une fuite au toit du bâtiment sanitaire il y a donc lieu de prévoir sa réparation.

- Le bâtiment de la mairie a été raccordé à la fibre. Le numéro 09 65 10 62 11 est supprimé. L'abonnement s'élève à 53 € HT / mois soit 700 € TTC / an. Actuellement nous étions à 150 € / mois soit 1 800 € / an : cette modification permettra donc quelques économies.

- L'alarme du camping est posée, il manque à installer une carte SIM (coût 4,50 € HT / mois)
- le maire fait part du mariage des enfants de M. et Mme SCHRÖDER du Mas de la Gravette le 24 juin : l'ensemble des habitants est convié à l'apéritif.
- les agents du Grand-Figeac sont prévus pour du débroussaillage le mardi 13 juin.
- Thibaut LAFON est remercié pour le don fait à la commune pour l'ancien jeu de cour qu'il a récupéré.
- La société de chasse a également fait un don pour participer aux frais d'électricité de la serre.
- Le géomètre est venu borner pour l'achat du terrain de la famille CAUSSANEL ainsi que pour le déplacement du chemin vers la maison Dussart.

Le prochain conseil est fixé au 5 juillet à 20h30

Monsieur le maire clôture la séance à 20h07,